



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 20 novembre 2023 par la Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté ministériel 'relatif aux éléments distinctifs des agents constatateurs d'une intercommunale', portant le numéro 74.917/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 20 novembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.